

Réf: Dossier 482964

Avis de constitution

SOCIETE « IDEAL BAT + »

Siège Abidjan Koumassi Bia-sud, Lot 8, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IDEAL BAT + »

Objet : TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS ET GENIE CIVIL - CONSTRUCTION ET RENOVATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Koumassi Bia-sud, Lot 8, Ilot 2

Dirigeant(s) M KONE ABOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01706 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09014/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

